



Bulletin Municipal - Décembre 2025

LE DOSSIER Jonzac, Ville active et sportive



04  C'est d'actualité

13  Le dossier

17  Retour en images

20  Enfance et jeunesse

21  Patrimoine

22  Aménagement urbain

23  Le jour où

25  Les événements à venir

26  Pratique

31  Expressions

Direction de la publication : Christophe CABRI, Maire de Jonzac

Crédits photos : Ville de Jonzac sauf mentions contraires

Impression : Imprimerie Michot

Tirage : 2 500 exemplaires

Dépôt légal à parution : N°ISSN en cours

Tous droits de reproduction réservés





Chères Jonzacaïses, chers Jonzacaïs,

C'est avec plaisir que je vous retrouve pour cette deuxième édition de notre bulletin municipal. Ce début d'année est l'occasion de faire le point sur l'actualité de notre commune et de partager avec vous les projets qui rythment notre vie collective.

Le dossier central de cette édition est consacré à notre ville : active et sportive.

Notre tissu associatif demeure un véritable moteur de dynamisme et de convivialité. Nous avons souhaité mettre en lumière l'énergie qui anime nos associations, nos bénévoles, nos infrastructures sportives et l'ensemble des initiatives qui favorisent le mouvement, la santé et le bien-être. L'ensemble de ces partenaires forme un lien solide qui contribue chaque jour à faire vivre notre commune. Leur engagement, leur créativité et leur sens du collectif renforcent un cadre de vie apprécié de tous et participent pleinement à une qualité de vie recherchée par celles et ceux qui ont choisi de s'installer ici.

Ce dossier reflète la vitalité de notre commune, où chacun peut trouver une pratique adaptée à ses envies et à son rythme. Chacune de ces initiatives joue un rôle essentiel dans l'animation de la commune et dans le bien-être de ses habitants.

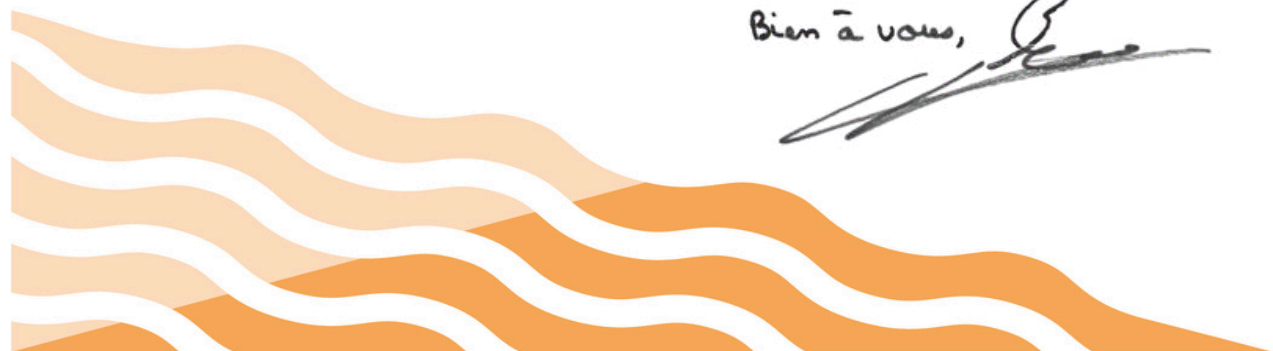
Vous découvrirez également un retour sur les réalisations du second semestre 2025 : aménagements, actions culturelles, travaux, événements, projets associatifs... autant de chantiers et d'initiatives menés au quotidien par les services municipaux, les partenaires et les acteurs locaux. Ce bulletin se veut fidèle à la réalité de ce qui a été accompli ces derniers mois, avec la volonté de rendre l'information accessible à toutes et tous.

En ce début d'année, je souhaite vous adresser mes vœux les plus chaleureux. Que 2026 vous apporte santé, sérénité, projets et réussites. Que cette nouvelle année soit placée sous le signe du partage, de la convivialité et du respect, qui font la force et l'esprit de notre commune.

Très belle année à chacune et chacun d'entre vous.

Christophe CABRI
Maire de Jonzac

Bien à vous,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Cabri', written over a decorative wavy line.

CADRE DE VIE

Chaufferie – Site d'Heurtebise chaudière Biomasse Jonzac1

Le 2 novembre 2025, l'entreprise Compte R a livré dans les délais impartis, une chaudière Biomasse de 2.5 MégaWatt (MW) sur le site d'Heurtebise. Après une mise en service industrielle, celle-ci a été raccordée au réseau et alimente désormais en complément de la chaudière biomasse « la Source » (derrière le centre commercial du même nom) les 23 km du réseau de chauffage urbain.

Parallèlement à la construction de la nouvelle chaudière, la ville a élevé en lieu et place de celui existant, un bâtiment entièrement revu et repensé pour accueillir ce monstre de 65 tonnes et les nombreux dispositifs de raccordement, de sécurité, d'alimentation nécessaires à son bon fonctionnement.

Enfin, le site d'Heurtebise poursuit sa modernisation : la deuxième chaudière biomasse dispose désormais d'un nouveau conduit de cheminée, garantissant une meilleure combustion et une optimisation du traitement des fumées.

Ces installations d'un montant de 2 Millions d'€ confirment la volonté de la commune de s'engager durablement dans la transition énergétique, en privilégiant des solutions locales, durables et économiques.



Rétablissement de l'éclairage public en ville

Lors du conseil municipal du 13 décembre 2022, les élus de la ville de Jonzac avaient adopté à l'unanimité l'extinction de l'éclairage public sur l'ensemble du territoire communal entre 23h00 et 6h00 (du lundi au jeudi + dimanche) et de 00h00 à 6h00 les vendredis et samedis.

Cette mesure qui a été prise pour des raisons économiques mais aussi écologiques visant à réduire les émissions de gaz à effets de serre et la pollution lumineuse susceptible de nuire aux conditions de vie de la faune nocturne.

Or, depuis 3 ans, cette extinction de l'éclairage public compromet un autre grand principe fondamental, celui de la sécurité publique. En effet, l'absence de lumière inquiète de nombreux résidents qui craignent les chutes lors de leur déplacement nocturne.

Aussi, après une évaluation de la situation, le conseil municipal a décidé de rétablir l'éclairage public sur l'ensemble du territoire communal. D'autant plus que dorénavant, l'ensemble des candélabres est équipé de LED et la plupart des secteurs sont dotés de dispositifs permettant de moduler l'intensité lumineuse. Désormais, la luminosité de l'éclairage public est abaissée de 70% entre 23h00 et 6h00 sur l'ensemble du réseau permettant de trouver une voie de passage entre sobriété énergétique, nuisances lumineuses et sécurité publique.



CADRE DE VIE

Remplacement de la haie du tennis

Le remplacement de la haie de Leylandii a laissé place à une composition diversifiée. Ces arbustes à fleurs, persistants ont été choisis pour offrir une floraison étalée, des feuillages contrastés et une meilleure résistance dans le temps.

Ce mélange végétal améliore la résistance aux maladies et favorise la biodiversité. En attirant oiseaux, papillons et autres auxiliaires, il redonne de la vie au site.

Le lieu gagne en charme, tout en conservant l'intimité nécessaire à la pratique du sport.



Jardin des Carmes



Après l'inauguration des travaux d'aménagement du cloître des Carmes réalisée en juillet dernier en présence de Monsieur le Préfet et de Madame la Présidente du Département, l'accent a été mis sur l'aménagement du jardin extérieur.

Le premier espace d'un triptyque présenté dans le cadre de l'étude de végétalisation et d'adaptation aux changements climatiques voit le jour.

Cet aménagement fait surtout la part belle au cheminement qui garantit l'accès des salles aux personnes à mobilité réduite.

Réalisation d'ombrières photovoltaïques

La ville de Jonzac s'est engagée en faveur de l'environnement, convaincue que les domaines d'intervention sont multiples et les solutions plurielles.

Parmi elles, favoriser le développement de l'énergie solaire à travers la construction d'ombrières photovoltaïques sur le boulo-drome et au-dessus des terrains de padel et d'un court de tennis.

Au total il s'agit de 4 790 m² de surface de production et 1 055 KW crête de puissance installée.



La production d'électricité annuelle de ces ombrières couvrirait les besoins énergétiques annuels d'environ 530 personnes.

TRAVAUX ET VOIRIE



Chemin de la Mouillère

Dans la continuité des actions engagées pour améliorer le cadre de vie et la sécurité des déplacements, la ville poursuit son programme d'aménagement de voirie. Deux secteurs feront l'objet d'importants travaux au premier trimestre 2026 : le chemin de la Mouillère et la rue des Thermes.

Ces interventions comprennent l'enfouissement des réseaux de télécommunication et le remplacement des candélabres devenus obsolètes. Ces travaux permettent à la fois de moderniser les infrastructures et d'améliorer l'esthétique des espaces publics.

À la suite de ces opérations, l'aménagement de voirie du chemin de la Mouillère se poursuivra avec la réfection complète de la chaussée et l'aménagement des accotements, afin de renforcer le confort et la sécurité pour tous les usagers.

Réalisation de la voie de desserte du Centre d'Incendie et de Secours

Vous avez pu le lire dans la presse locale, la construction de la nouvelle caserne des pompiers de Jonzac est en cours. Cet équipement situé dans la zone de la Mouillère à côté du troisième forage géothermal devrait changer la physionomie et l'attrait de ce quartier.

La ville de Jonzac outre la cession du terrain d'1,2 hectare pour la construction de cet ouvrage, est en charge de réaliser la desserte d'accès du futur centre de secours. La commune achemine les réseaux eaux, assainissement, électricité, fibre et réalise la voirie provisoire destinée à favoriser l'accès aux entreprises pour effectuer ces travaux.

L'enjeu est de doter la caserne des infrastructures lui permettant de répondre aux activités opérationnelles qui ne cessent de croître.



Aménagement de voirie : Gestion des eaux pluviales "Chez Marchand"

Dans la continuité des aménagements identifiés par le schéma directeur des eaux pluviales, la ville de Jonzac s'est saisie des aménagements de voirie sur le lieu « Chez Marchand » à Jonzac.

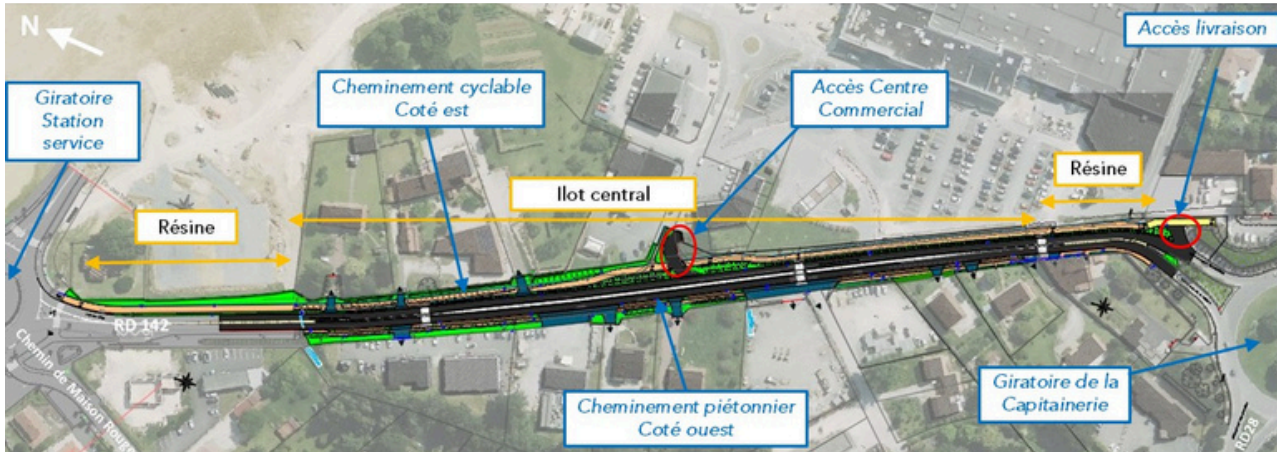
Depuis de nombreuses années, le ruissellement des eaux de pluie sur la chaussée communale endommageait bordures et cheminements privés chez de nombreux habitants.

Les travaux réalisés dans le cadre de cette opération en octobre-novembre 2025 ont permis, grâce à une étude topographique localisée et des travaux de restructuration de chaussée, de canaliser les eaux pluviales en créant un réseau, et ainsi de redessiner la voirie d'une partie du village.

MOBILITÉS DOUCES

Avenue Monseigneur Chauvin

La commune de Jonzac a lancé à compter du 20 octobre un important chantier de requalification de l'avenue Monseigneur Chauvin. Ce projet, d'une durée prévisionnelle de six mois, vise à offrir une entrée de ville plus sûre, plus agréable et plus durable avec ses 10 000 véhicules par jour.



Les travaux concernent :

- La réfection complète des trottoirs et de la chaussée,
- La création de pistes cyclables pour encourager les mobilités douces,
- La mise en valeur paysagère de l'avenue avec de nouveaux aménagements.

Cette requalification marque une étape importante dans la politique municipale d'amélioration du cadre de vie et de sécurisation des déplacements pour les habitants, les commerçants et les usagers du secteur. Ce projet s'inscrit pleinement dans la volonté municipale de renforcer l'attractivité de Jonzac, en conjuguant qualité de vie, mobilité douce et dynamisme économique.

Liaison cyclable sur l'avenue du 19 mars 1962

Dans la continuité du schéma directeur des mobilités, la commune de Jonzac entend prolonger les aménagements cyclables initiés en 2024.

A ce titre et afin d'assurer la liaison entre l'avenue du 51^{ème} régiment d'infanterie et l'avenue du Général De Gaulle, la commune de Jonzac entame des travaux d'aménagement cyclable en site propre dans l'avenue du 19 mars 1962.



Cette piste bidirectionnelle de 1,2 km vise à répondre au besoin croissant de sécurisation et de développement des mobilités douces. Cet axe desservant la gare, le centre bourg et la zone commerciale de la source est un point stratégique pour les trajets domicile travail et les correspondances intermodales. Une attention particulière a été portée sur la valorisation et le développement du patrimoine végétal existant ainsi que sur les aménagements de sécurité favorisant une circulation apaisée entre les différents usagers.

JEUNESSE



Des crayons pour la sécurité des écoliers

Des crayons colorés ont été installés devant les trois écoles de la commune afin de renforcer la sécurité des enfants aux abords des établissements.

Visibles de loin, ils rappellent aux automobilistes la nécessité de ralentir et de rester vigilants.

Une initiative à la fois ludique, préventive et sécuritaire, symbole de protection et de bienveillance envers nos jeunes écoliers.



Les sorties mensuelles du multi-accueil

Dans le cadre du projet pédagogique du multi-accueil, des sorties mensuelles sont organisées en partenariat avec le centre équestre du domaine de Favière à Mosnac.

C'est l'occasion pour les enfants d'appréhender un environnement riche en découvertes sensorielles, et de renforcer leurs capacités motrices et leur confiance en soi.

Accueil de loisirs : Un nouvel espace citoyen pour les familles !

L'accueil de loisirs met en place un espace citoyen en ligne dédié aux familles, afin de simplifier toutes les démarches liées à la jeunesse et à l'accueil de loisirs.

Depuis cet espace, vous pouvez désormais :

- Gérer vos périodes de réservation à l'accueil de loisirs en ligne,
- Consulter les informations pratiques et visualiser vos inscriptions,
- Signaler les absences et envoyer vos pièces justificatives,
- Recevoir vos factures dématérialisées en toute sécurité.



Rdv sur notre site internet

<https://villedejonzac.fr>

Rubrique "Mon Quotidien - Accueil de loisirs sans Hébergement", puis créez votre compte à l'aide de votre adresse mail ou envoyez un mail à centredeloisirs@villedejonzac.fr



JEUNESSE

Amélioration énergétique de l'ALSH

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Jonzac accueille 260 jours par an entre 50 et 80 enfants de 3 à 12 ans et propose à chaque tranche d'âge des activités péri ou extra-scolaires adaptées répondant à un projet éducatif où la bienveillance et l'épanouissement de l'enfant trouve toute sa place. C'est tout naturellement qu'il a été retenu comme prioritaire pour améliorer les performances énergétiques des bâtiments communaux.

Après une évaluation réalisée par le pôle Énergie du Département de la Charente-Maritime, il a été programmé d'abaisser les plafonds, d'accroître l'isolation des combles, d'optimiser la régulation des températures via une gestion automatique des ventilations et de modifier le mode de chauffage de l'établissement. Désormais les enfants fréquentant l'établissement profiteront d'un chauffage géothermique en lieu et place des panneaux rayonnants existants.



En effet, le puits géothermique qui alimente déjà la structure multi-accueil est suffisamment productif pour assurer via un échangeur idoine le chauffage et la production d'eau chaude de l'établissement. La consultation des entreprises est en cours et les travaux débiteront au premier trimestre 2026. Ces investissements seront financés pour partie grâce au soutien de l'État via le concours du fonds vert et du Département de la Charente-Maritime. La commune de Jonzac outre une amélioration des conditions d'accueil des enfants et de l'équipe encadrante, devrait réduire de façon significative ses consommations d'électricité.

Rénovation des espaces sanitaires dans les écoles

Dans un souci constant d'améliorer le cadre de vie de nos élèves et d'offrir des installations modernes et adaptées à leurs besoins, la municipalité, en accord avec les équipes enseignantes, délégués d'élèves et parents d'élèves, a réalisé des travaux de rénovation des sanitaires des écoles : peinture, éclairage, réparation des toilettes, ...

Cette initiative vise à rendre ces espaces non seulement plus fonctionnels, mais également plus agréables et rassurants pour nos enfants.



PATRIMOINE

Restauration de la herse et des fléaux du pont levés du Châtelet



Dans la poursuite des travaux de restauration initiés en 2022, la commune de Jonzac a souhaité clore la scénographie extérieure du châtelet en exhibant fièrement les éléments défensifs de cette ancienne place forte. L'installation d'une herse et de fléaux de pont levés, même factice, viendra étayer le récit des guides de l'office du tourisme lors des visites du château de Jonzac. Ces attributs permettent de renforcer par des éléments visuels les contraintes et les aléas auxquels les seigneurs de Jonzac et leur population étaient confrontés au XVème siècle.

L'entreprise "Les Métiers du Bois" (qui a travaillé sur la charpente du châtelet) sous l'égide de Mme Lambert (Architecte du patrimoine) a façonné ces pièces avec le savoir faire des grandes maisons.

Cette réalisation validée par les services de l'Etat et subventionnée en partie par la région Nouvelle-Aquitaine vient clore cette épopée autour de la restauration du châtelet.

Restauration du portrait d'une jeune fille du 18ème siècle

La commune de Jonzac a initié une politique de restauration des tableaux situés dans le château ou dans l'église suivis par le conservateur des antiquités et objets d'art de la Charente-Maritime de manière quinquennale. Chaque année, une ou deux œuvres sont choisies en fonction de leur état et des montants de réhabilitation. Après la reproduction des Bacchantes en 2024 (visible dans la salle des mariages), c'est le portrait d'une jeune fille du XVIII -ème siècle qui a été restauré. Il a fallu la somme des talents de Lucie Roques et de Patrick Buti, restaurateurs de tableaux anciens, pour redonner sa flamboyance à ce tableau. Il orne de nouveau depuis le 14 octobre 2025 la galerie de portraits aux portes de la salle du conseil municipal, au sein du château de Jonzac. La restauration de tableaux anciens prêtés ou propriété de la commune est une volonté affichée de préservation du patrimoine et un témoignage respectueux de l'héritage de notre riche passé.



Avant

Après



ÉTUDES

Schéma directeur des eaux pluviales

La Seugne est depuis quelques années régulièrement sortie de son lit et les violentes précipitations de 2023-2024 ont par ruissellement endommagé biens publics et biens privés. Ces phénomènes récurrents ont amené la ville de Jonzac, au-delà des mesures d'urgence, à élaborer un schéma directeur des eaux pluviales. Cette étude réalisée avec le cabinet « Eau Méga » a pour objectif entre autres d'assurer la sécurité des biens et des personnes face aux inondations, mais aussi d'établir le cadre réglementaire et urbanistique pour limiter les phénomènes exceptionnels et préserver la qualité des eaux.

Ces études structurantes sont à 80% prises en charge par l'agence de l'eau « Adour Garonne » et le département de la Charente Maritime.



Attractivité commerciale du centre-ville

La municipalité s'est engagée à réaliser une étude pour imaginer le centre-ville de demain et renforcer son attractivité commerciale.

L'objectif est clair : redonner sa vitalité au cœur de Jonzac, en faisant du centre-ville un lieu où l'on aime flâner, se retrouver et profiter de produits et de services de proximité.

L'agence Lestoux et Associés accompagnera la collectivité dans l'analyse de ses atouts et de ses leviers d'amélioration : dynamisme commercial, qualité et usage des espaces publics, nouvelles habitudes de consommation... Cette démarche s'inscrit pleinement dans le projet de revitalisation urbaine, afin de faire évoluer le centre-ville en un espace plus accueillant, plus vivant et mieux adapté aux usages actuels.

Les commerçants et l'ensemble des acteurs locaux seront associés à chaque étape : ateliers participatifs, questionnaires, rencontres de terrain...

Cette étude constitue une première étape essentielle vers un centre-ville renouvelé et attractif. Ensemble, construisons le cœur de ville qui nous ressemble !

Étude du bassin de baignade



Le bassin de baignade de la base de loisirs de Jonzac est un espace dont la ville est particulièrement fière. C'est depuis toujours, un espace naturel, familial et populaire dans ce qu'il a de plus noble. On y croise toutes les générations, à toute heure de la journée et à toute saison. Cependant la baignade a été depuis maintenant 3 étés, perturbée par la prolifération d'algues et la présence d'oiseaux qui nuisent à la qualité des eaux et au bien-être des baigneurs. La commune a chargé le cabinet UNIMA en mars 2025 de lui remettre des propositions concrètes pour élaborer un espace de baignade naturel, respectueux des dispositions sanitaires en vigueur et de l'environnement. Différents scénarii sont à l'étude.

HABITAT

Le dispositif de soutien à la rénovation de l'habitat

À Jonzac, nous avons à cœur de préserver et valoriser notre patrimoine bâti tout en favorisant le confort des habitants.

C'est dans cette optique que la municipalité a mis en place, en collaboration avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et la CDC Haute-Saintonge, un dispositif d'aides pour l'habitat appelé, OPAH-RU (Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat – Rénovation Urbaine).

L'OPAH-RU est une aide destinée à accompagner les propriétaires dans la réalisation de travaux de rénovation de leurs logements. Ces travaux peuvent concerner des aspects variés, allant de la rénovation thermique (isolation, chauffage) à la mise aux normes de sécurité et d'accessibilité, ou encore la lutte contre la précarité énergétique.

Des aides supplémentaires dans le centre-ville et le quartier de la gare

La commune de Jonzac bénéficie de 2 secteurs renforcés (centre-ville et quartier de la gare) sur lesquels des aides particulières existent pour la réhabilitation des logements et la lutte contre la vacance ou encore éviter les situations de péril. Ces aides viennent en complément des aides de la Communauté de Communes de Haute-Saintonge.

Comment savoir si vous êtes éligibles ?

Contactez la Maison de l'Énergie



05.46.04.84.51



energie@haute-saintonge.org



Rue Félix Faure



Rue du Château d'Eau

Depuis 2023



36 dossiers de subventions



1 482 092 € de travaux



943 771€ de subventions

Sur l'ensemble de la commune, il existe toujours des aides pour :

- **Le ravalement de façades** : Aide à la hauteur de 30% de la dépense plafonnée à 42 € TTC par m² de façade rénovée pour les façades visibles de la rue et avec mise à nu des moellons.
- **Le détermitage** : Aide à la hauteur de 25% de la dépense plafonnée à 10 700 € TTC (soit 2 675 €) pour une opération de détermitage effectuée par une entreprise agréée).
- **Le Label Fondation du Patrimoine** : Aide financière aux projets portés par des personnes privées (hors association) éligibles au label Fondation du Patrimoine.



05.46.48.04.11



<https://villedejonzac.fr/mon-quotidien/logement/amenager-ou-renover-un-logement/>
<https://www.fondation-patrimoine.org>

JONZAC, VILLE ACTIVE ET SPORTIVE



De G. à droite : Christophe Cabri - Maire de Jonzac, Marina Ferrari - Ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative, Julien Glemet - Conseiller municipal délégué au sport, Thomas Masson - Conseiller municipal en charge du dossier Ville Active et Sportive

Ville **Active & Sportive**



Les agents et les élu-es de la commune se sont mobilisés pour obtenir le label **Ville Active et Sportive** pour la première fois en 2025. Faisant le constat que la ville de Jonzac est reconnue pour la qualité de ses équipements sportifs et de loisirs, le dynamisme de son mouvement associatif et la mobilisation de ses élu-es et agents pour la gestion des aires et équipements. Un groupe de travail s'est constitué afin de mener à bien l'accession de cette reconnaissance.

Ce label est piloté par le Conseil National des Villes Actives et Sportives (CNVAS), dont les membres fondateurs sont l'Association Nationale des Elus en charge du Sport (ANDES) et l'Union Sport et Cycle (USC).

Jonzac fait aujourd'hui partie des 4 villes labellisées en Charente-Maritime en 2025 avec La Rochelle, Fouras et Royan. La ville intègre ainsi le réseau des plus de 1 000 communes françaises labellisées depuis la création du label en 2017.

La cérémonie de remise des labels s'est déroulée le 30 octobre à Nice en présence de Marina Ferrari Ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative, Amélie Oudéa-Castera, Présidente du Comité National Olympique et Sportif français (CNOSF) et du Maire de la ville hôte, Christian Estrosi.



Pour sa première candidature, Jonzac décroche deux lauriers sur les quatre différents niveaux pouvant être attribués. Cette distinction reflète la volonté de la commune de mettre en place une politique sportive innovante et d'offrir des activités sportives diversifiées. Elle valorise aussi la gestion d'un parc d'équipements sportifs, de sites et d'espaces de nature en adéquation avec l'offre de pratique sportive proposée.

Des nouveaux équipements de loisirs sportifs ont fleuri en cette deuxième partie d'année 2025.

Les habitants de la Résidence Daniel voient leur parc doté d'un nouveau city stade. Cet équipement permet aux familles de pratiquer une activité collective pour renforcer les liens, partager des moments privilégiés avec leurs proches. C'est aussi un outil apprécié pour se retrouver entre ami·es, jouer et pratiquer une activité sportive en accès libre.

L'activité physique est un véritable enjeu de santé publique.

Le Sport Santé fait partie des axes prioritaires dans l'organisation de la politique sportive nationale.

Les bienfaits de l'activité physique et sportive doivent être communiqués auprès de la population et une commune comme la nôtre doit permettre à ses habitants de profiter d'équipements laissant la place à une pratique libre et autonome.



La zone Natura 2000 du Mail de Seugne retrouve un parcours sportif qui borde les chemins de cet espace naturel privilégié. Le bien être procuré par la visite de ce lieu associé à l'utilisation du parcours ne pourront qu'être bénéfiques pour les utilisateur·ices.



Les grands événements sportifs en 2025



Le Tour Poitou-Charentes au départ du Centre des Congrès – Passage par la rue James Sclafer



Trail Semi-Urbain de Jonzac
organisé par la Haute-Saintonge Athlétisme



Dominique Rocheteau au coup d'envoi de la rencontre Jonzac St Germain niveau R3 face à Angoulême Charente niveau N2 dans le cadre du 5ème tour de la Coupe de France de Football



La Haute-Saintonge Natation en déplacement au Meeting National de Cognac

Le Service des Sports de la mairie

L'équipe du Service des Sports travaille au quotidien pour rendre les équipements sportifs optimaux pour les utilisateurs-ices et faire en sorte que l'activité sportive locale se déroule dans les meilleures conditions. La labellisation représente une reconnaissance officielle du travail accompli par ces agents qui oeuvrent pour le service public en collaboration avec tous les autres services municipaux de la ville, les élu-es, les associations et les écoles.



Les Agents (de G. à droite)

Roland Berbudeau – Agent de maîtrise
Cédric Moret – Agent d'animation
François Lusseau – Adjoint technique
Didier Brouin – Adjoint technique
Laura Cailleau – Agent technique
Rémi Marquiseau – Responsable du Service des Sports et de la Vie Associative

Remerciements particuliers à M.Cyril Robin, responsable du service de 2017 à 2025. Son implication et son abnégation pendant ces années ont permis l'obtention de ce label.

27 août

Tour cycliste Poitou-Charentes



30 août

Inauguration du Châtelet



Saison 2025

Jazz à Jonzac



Été 2025

Université d'été



6 septembre

Forum des associations



20 & 21 septembre

Journées du Patrimoine - Fête médiévale



4&5 octobre

Spirit expérience



7 octobre

Réunion publique PLU



29 novembre

Maison fleurie



Nov - Déc

Feuillets d'automne



15 novembre

Accueil des nouveaux habitants



5&6 décembre

Téléthon



Décembre

Animations de Noël



Sans oublier l'ensemble des cérémonies commémoratives

qui ont été célébrées
les 6 août, 1er
septembre, 1er et 11
novembre et 5 décembre



La Convention Territoriale Globale, une convention de partenariat avec la CAF

La commune de Jonzac s'est engagée dans une démarche d'élaboration d'une Convention Territoriale Globale, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Charente-Maritime. Cette convention, qui devrait se déployer sur le canton de Jonzac, vise à renforcer l'offre de services ainsi que la cohérence et la complémentarité des politiques publiques locales en matière de petite enfance, d'enfance, de jeunesse, de soutien à la parentalité, d'accès aux droits et d'animation de la vie sociale.

Cette démarche s'appuie sur un diagnostic partagé du territoire cantonal, alimenté par une consultation en ligne à travers laquelle près de 350 familles du canton ont pu exprimer leurs besoins et leurs priorités, ainsi que sur des ateliers avec des collégiens et lycéens du territoire. L'élaboration de cette convention territoriale globale repose également sur un processus de co-construction avec les élus et les différents acteurs locaux œuvrant dans le champ des politiques sociales, familiales et éducatives. Deux séminaires ont ainsi été organisés depuis le mois de septembre, réunissant à tous deux près de 75 élus et professionnels (représentants des crèches et centres de loisirs du territoire, des établissements scolaires, des associations de parents d'élèves, d'associations à vocation sociale, d'institutions locales ou départementales, etc.). Ces temps forts ont permis de définir et d'étayer un programme d'actions pour les 5 ans à venir.

La signature de la CTG, qui devrait intervenir dans les prochaines semaines, marquera une étape importante dans le partenariat entre la ville de Jonzac, les communes du canton et la CAF ; elle témoigne d'une volonté d'agir de manière concertée et ambitieuse au service des familles et des jeunes du territoire.



Inauguration du Châtelet



Le 30 août 2025 à 11h00, La ville de Jonzac a connu un événement comme elle n'en avait pas accueilli depuis longtemps. C'est avec grandeur que Monsieur le Maire a inauguré les travaux de restauration intérieur et extérieur du châtelet de Jonzac. Aux côtés du Préfet Brice Blondel, de la Conseillère régionale de Nouvelle Aquitaine Joëlle Marie-Reine Sciard, de la Présidente du département de la Charente-Maritime Sylvie Marcilly, et du Président de la Communauté de Communes de Haute Saintonge Claude Belot, le Maire Christophe Cabri a rendu un hommage émouvant sur les hommes et les femmes qui ont rendu possible cette restauration.

Près de 300 personnes étaient rassemblées devant le châtelet vêtu de ses plus beaux atours pour entendre l'édile de Jonzac : « Le Châtelet de Jonzac est désormais prêt à écrire la suite de son histoire: celui d'un lieu vivant, ouvert, qui attire, qui émerveille, qui fédère. Il est un trait d'union entre notre histoire, notre présent et notre avenir. Je vous invite à vous approprier ce lieu, à le faire vivre, à le transmettre. C'est en cela que notre action prend tout son sens. C'est là toute notre mission au service de l'intérêt général: nous relier à notre passé pour mieux construire notre avenir. » Sur la place du château, un écran géant transmettait le discours que le Général De Gaulle alors Président de la République avait prononcé à Jonzac le 13 juin 1963, sur le mail du château. Une galerie de photos bordait l'allée en immortalisant les instants clés de cette restauration hors normes. La matinée s'est clôturée par la découpe du ruban tricolore et par un moment de convivialité où l'ensemble des acteurs et des habitants jonzacais étaient invités.

Nous vous remercions de votre présence et de votre soutien.

Découvrez la vidéo réalisée par Sites et Cités Remarquables sur notre ville

"Jonzac, secrets d'eau et pierres de lumières

Il est des lieux où l'histoire se vit, où la nature se mêle à la pierre, et où l'eau murmure depuis des siècles les récits d'un passé riche et vivant. Jonzac, nichée au cœur de la Charente-Maritime, est de ceux-là.

Cette ville où chaque ruelle, chaque rivière, chaque pierre semble animée d'une mémoire douce et accueillante, offre à ceux qui la parcourent une parenthèse intimiste mais bien vibrante."

Scannez-moi



Rénovation et redynamisation de la halle du Marché

Dès 2020, la nouvelle équipe municipale avait exprimé la volonté de redonner un nouvel élan aux halles : ravalement de façade, espaces intérieurs à repenser, circulation à moderniser.

Au fil des échanges, des observations et des expérimentations menées avec les commerçants et les usagers, la nécessité d'une véritable réhabilitation s'est peu à peu imposée.

Inscrite dans la continuité des actions engagées pour revitaliser le cœur de ville, la requalification des halles constitue désormais un axe majeur de la stratégie d'attractivité portée par la municipalité.

Car les halles sont plus qu'un bâtiment : elles sont un lieu de vie, un repère, le poumon commercial et social de Jonzac.

L'objectif est clair : imaginer un espace moderne, accueillant, animé, qui réponde aux attentes des habitants d'aujourd'hui comme à celles des générations futures.

Et parce qu'un projet ne réussit que lorsqu'il est partagé, cette démarche sera menée en coconstruction avec les acteurs du quartier. Résidents, commerçants et usagers seront invités à s'exprimer, à s'approprier les enjeux et à identifier ensemble les leviers de transformation.

Un cabinet spécialisé accompagnera la ville afin d'analyser les comportements d'achat, et définir une stratégie de positionnement solide et durable ; menant jusqu'à des prescriptions architecturales.

Ensemble, réinventons les halles pour qu'elles deviennent un véritable moteur d'attractivité et un lieu vivant, vibrant, à l'image de Jonzac.



De la place du Minage à la République - Cinq siècles de foires et marchés à Jonzac

Du XVe au XXIe siècle, la vie de Jonzac a battu au rythme des marchés et des foires. De la place du Minage aux halles couvertes, du vin au bétail, des cris des marchands aux rires des badauds, c'est toute une mémoire vivante qui s'étire sous les arcades du temps. Ici, le commerce a forgé le cœur de la cité, bien avant que la République n'y dresse son flambeau.

Le temps des halles seigneuriales

Tout commence au XVe siècle. Autour du château de Jonzac, Renaud de Sainte-Maure, seigneur des lieux, fait édifier en 1473 de vastes halles de bois, dans le prolongement de l'esplanade fortifiée. Là où se dresse aujourd'hui la place de la République, le cœur marchand de la ville bat déjà fort.

Chaque vendredi, le marché attire drapiers, tanneurs, potiers, bouchers et vignerons. Les foires, elles, rythment l'année : Saint-Paul (25 janvier), Mi-Carême, Saint-Jean Porte Latine (6 mai), Saint-Christophe (25 juillet) et Saint-Mathieu (25 septembre).

Le vin et le bétail y font la réputation de Jonzac, tandis que les voix s'élèvent au-dessus des étals : on troque, on goûte, on rit. Avant toute transaction, chaque marchand doit s'acquitter du droit de Minage, consistant à faire peser ou mesurer sa marchandise sous les halles ; ce mot donnera son nom à la place du Minage, où s'échangent les grains.



Gravure d'un marché du XVe s.

Les halles d'Aubeterre : symbole de prospérité

En 1759, Pierre Bouchard d'Esparbès de Lussan d'Aubeterre, dernier comte de Jonzac, déplace les halles aux abords de l'église. Construites en bois et en pierre, longues de 42 mètres et larges de 21 mètres, elles deviennent un monument d'équilibre et de fierté.

Le marché hebdomadaire, surtout celui du second vendredi du mois, réunit paysans, artisans et ménagères ; les cloches sonnent plus tôt, les charrettes convergent, et la ville bourdonne de vie.

Sous les poutres, les senteurs de foin, de cuir et de fromage se mêlent aux cris des crieurs publics : le marché, déjà, est le théâtre d'une sociabilité joyeuse.



Illustration du livre "Jonzac, les foires et marchés du XV au XXe siècle"

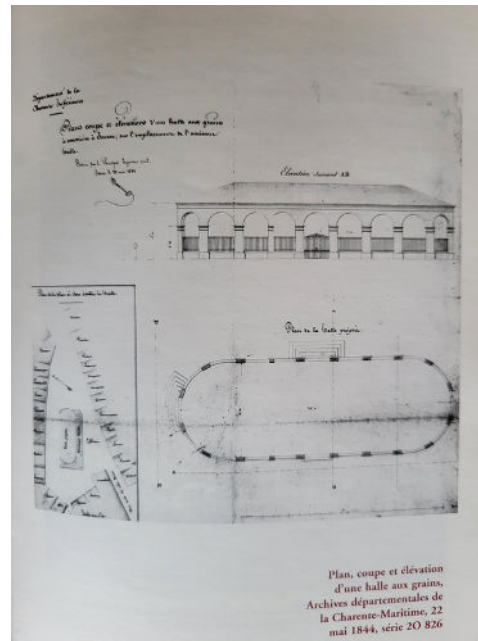
Du Minage à la République

Avec la Révolution, la halle de la place du Marché et celle du Minage deviennent biens communaux. Les mairies fixent les jours, réglementent les places et perçoivent les droits de plaçage. En 1844, le conseil municipal débat d'un grand projet : reconstruire la halle aux grains sous forme elliptique, en pierre de taille extraite des carrières de Saint-Germain. Les travaux ne débiteront qu'en 1847.

Chaque vendredi et dimanche, la halle vibre au son des transactions ; les arcades en plein cintre, reliées par des grilles de fer, forment un décor harmonieux pour la foule bruisante.

Mais en 1891, le vieux Minage est démonté. Trois ans plus tard, sous l'impulsion du maire M. Ledoux, la ville érige une statue de la République, œuvre du sculpteur Gustave Michel et coulée à la fonderie Gasne de Tussay : Marianne, haute de 3,10 mètres pour 1 460 kg, brandit le flambeau et l'épée, drapée dans sa tunique. Sur son socle : "Liberté – Égalité – Fraternité – 1789-1894."

La place du Minage devient alors place de la République, nouveau cœur symbolique de la cité.



Illustrations du livre "Jonzac, les foires et marchés du XV^e au XX^e siècle"

Le marché couvert, vitrine d'une ville moderne

En 1888, la municipalité confie à la maison Guillot-Pelletier la construction d'un marché couvert : 30 mètres sur 19,50, charpente métallique, colonnes de fonte, style Baltard. Son allure industrielle choque les nostalgiques, mais fascine les curieux.

Dès 1900, le bâtiment se dote de cloisons vitrées et devient un lieu de rendez-vous autant que de commerce : bals, banquets, galas de boxe s'y succèdent jusqu'à la construction de la salle des fêtes en 1962.

Restauré en 2001, le marché couvert de Jonzac a retrouvé tout son éclat : façades rénovées, réseaux modernisés, étals repensés. Pourtant, sous la lumière des verrières, les visages, les voix et les odeurs demeurent inchangés — ce même théâtre du lien social qu'on respirait déjà au temps des halles en bois.

Un patrimoine toujours vivant

Chaque vendredi matin, la place s'anime encore: le poissonnier lève son couteau, le maraîcher vante ses tomates, les clients échangent un sourire. Le marché de Jonzac n'est pas seulement un commerce; c'est un rendez-vous, un repère, une mémoire.

Les foires artisanales et les marchés de terroir renouent avec cet esprit d'authenticité : ici, le goût du vrai et la chaleur humaine font de chaque stand une histoire à raconter.

Carnaval des écoles

12 mars

Fêtons l'arrivée du printemps ensemble
Lors du carnaval des écoles.

Prélude au Printemps

Mars

Festival de théâtre

Élections municipales

15 & 22 mars

Salle des mariages
2 rue du Château

Chasse aux oeufs

5 avril

La traditionnelle chasse aux œufs
pour les enfants
Inscriptions auprès
de l'office de tourisme.
<https://www.jonzac-haute-saintonge.com>

Journées européennes des moulins

16 & 17 mai

Visite découverte du patrimoine meulier
jonzacais et animations gratuites
Moulin du Cluzelet et Moulin de Chez Bret

Garden party

Juin

Soirée ouverte et conviviale "Garden Party"
pour toute la famille dans une décoration
type guinguette.

Fête de la musique

21 juin

Musée numérique de la Micro-folie

Venez découvrir de superbes collections d'œuvres d'art, notamment issues du Louvre ou du Quai Branly mais aussi une nouvelle collection régionale avec l'arrivée des Pays de la Loire, en espérant la Nouvelle Aquitaine en 2026.

Citons aussi les partenariats avec Arte ou des théâtres nationaux pour diffuser des documentaires, reportages ou pièces de théâtre comme Gardiens de la forêt ou Le malade imaginaire de Molière.

Sans oublier les jeux vidéos pédagogiques conçus en partenariat avec le géant français Ubisoft, Discovery Tour, qui permettent aux petits et aux grands de voyager en immersion dans des mondes ouverts telles que la Grèce ou l'Égypte antique.

Enfin, vous retrouverez toujours les casques de réalité virtuelle, qui vous transportent en 360° dans des œuvres telles que La Joconde de De Vinci ou Les Nymphéas de Monet, dont on fêtera le 100e anniversaire de sa mort en 2026.

Centre culturel des Carmes, Place Marthe Robert



Et toujours ...

► Ateliers des artisans d'art à la Corderie

Les artisans d'art de notre ville ont reçu le Label Creative Friendly Destination et proposent des ateliers pour découvrir leur art.

Profitez en, programme disponible à l'Office de Tourisme.

► Expositions au centre culturel des Carmes

Conférence sur le patrimoine et expositions.

Scannez-moi



Retrouvez tous les événements sur notre site
<https://villedejonzac.fr>

RECENSEMENT CITOYEN DES 16 ANS



Dès 16 ans, le recensement est obligatoire pour tout jeune Français. Cette démarche est obligatoire. Elle est le préalable à la journée défense et citoyenneté et elle permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics.

LE RECENSEMENT EST OBLIGATOIRE

Pour chaque jeune Français de 16 ans, le recensement doit être effectué pour :

- participer à la journée défense et citoyenneté (JDC)
- passer, le cas échéant, des concours et examens d'État avant l'âge de 25 ans : CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...
- être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.

OÙ ET QUAND SE FAIRE RECENSER

Le jeune doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile ou au consulat ou service diplomatique français s'il réside à l'étranger.

Le jeune doit se faire recenser dans les trois mois qui suivent son 16ème anniversaire. Si les délais sont dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

À noter : Lorsque le jeune est devenu Français entre 16 et 25 ans, il doit se faire recenser dans le mois qui suit l'acquisition de la nationalité française.

PIÈCES À FOURNIR

Lors de son recensement, le jeune doit fournir :

- une pièce d'identité (Carte nationale d'identité, passeport...)
- son livret de famille
- une déclaration indiquant ses nom, prénom, date et son lieu de naissance et ceux de ses parents, son adresse, sa situation familiale, scolaire, universitaire et/ou professionnelle.



Élections : êtes-vous bien inscrit.e ?

Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales. Si vous avez déménagé récemment ou si vous votez pour la première fois, pensez à vérifier votre inscription et à la mettre à jour si nécessaire.

Les justificatifs à fournir :

- ✓ Une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport).
- ✓ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois : facture d'électricité, d'eau, de gaz, de téléphone fixe, avis d'imposition, quittance de loyer faite par un organisme
- ✓ Pour les jeunes dont le recensement a été fait sur la commune, ils seront inscrits d'office. Pour les jeunes de 18 ans recensés dans une autre commune, ils devront se munir d'une pièce d'identité valide et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- ✓ Pour les citoyens de l'Union Européenne, un titre d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile sont requis.

En cas de déménagement à l'intérieur de la commune, il est impératif de signaler son changement d'adresse auprès des services de l'accueil de la mairie (une pièce d'identité et un justificatif de moins de 3 mois vous seront demandés).

Calendrier 2026

Calendrier 2026

Commune(s) : JONZAC HYPER CENTRE / ZONE AGGLOMEREE

F Jours fériés non collectés

Un soucis de collecte ? Appelez le **05 46 48 78 34**
Retrouver toutes les informations sur <https://www.haute-saintonge.org>



DES DECHETS

En Haute-Saintonge

Mini MEMO TRI

Emballages - Papiers

ous les papiers, les emballages
istiques, les cartons de -50cm et
les emballages en métaux.
Vidés, non lavés, non empilés

Compostage

astes de repas non consommés,
éparation de repas (épluchures,
quilles d'œufs...), marc de café,
végétaux du potager et du jardin
(feuilles, mauvaise herbes,...)

Verre

Exemples : pots de yaourt et moutarde, bouteille de vin...

Ordures Ménagères

Couche, mouchoir, papier absorbant,
vaselette cassée, lingette, serviette
hygiénique, rasoir, litiers, gros os....

Déchèteries

cartons, déchets verts, débris et gravats, encombrants, métaux, électroniques, mobilier, piles, terres, déchets toxiques et jouets, coquilles d'huîtres,...

* Sacs transparents et sacs jaunes fournis gratuitement. Disponibles en mairie et en déchèterie.

"Notre Haute-Saintonge"

Application
citoyenne

Où se trouve la colonne à verre la plus proche ?

Sur l'application ou le site internet de la Haute-Saintonge, retrouvez les colonnes à vêtements, à verre, les composteurs partagés, les recycleries ainsi que les déchèteries proches de chez vous.

Comment ne plus oublier de sortir les poubelles ?

Télécharger l'application, saisir son adresse et activer les notifications pour être informé la veille de chaque collecte !



	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10	11	12
	13	14	15	16	17	18	19
	20	21	22	23	24	25	26
	27	28	29	30			

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
							1
	2	3	4	5	6	7	8
	9	10	11	12	13	14	15
	16	17	18	19	20	21	22
	23	24	25	26	27	28	29
	30	31					

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
							1
	2	3	4	5	6	7	8
	9	10	11	12	13	14	15
	16	17	18	19	20	21	22
	23	24	25	26	27	28	

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3	4
			7	8	9	10	11
		6	13	14	15	16	17
	5	12	19	20	21	22	18
			26	27	28	23	24
						25	25
						31	

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1	2
	3	4	5	6	7	8	9
	10	11	12	13	14	15	16
	17	18	19	20	21	22	23
	24	25	26	27	28	29	30
	31						

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4	5
		7	8	9	10	11	12
	6	13	14	15	16	17	18
	20	21	22	23	24	25	26
	27	28	29	30	31		

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6	7
	8	9	10	11	12	13	14
	15	16	17	18	19	20	21
	22	23	24	25	26	27	28
	29	30					

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2	3
	4	5	6	7	8	9	10
	11	12	13	14	15	16	17
	18	19	20	21	22	23	24
	25	26	27	28	29	30	31

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
							1
	2	3	4	5	6	7	8
	9	10	11	12	13	14	15
	16	17	18	19	20	21	22
	23	24	25	26	27	28	29
	30						

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

MEMO TRI EN HAUTE-SAINTONGE



À TRIER

EMBALLAGES

TOUS LES PAPIERS

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

TOUS LES PETITS EMBALLAGES EN CARTON

TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL

Y COMPRIS LES DOSETTES

→ BIEN VIDÉS, NON LAVÉS, NON EMPILÉS

→ APLATIR LES BOUTEILLES EN PLASTIQUE SUR LE SENS DE LA LONGUEUR

À TRIER

VERRE

EMBALLAGES EN VERRE

BOUTEILLES, POT, BOCAUX ET FLAcons EN VERRE

→ BIEN VIDÉS, NON LAVÉS, PAS DE VAISSELLE

À TRIER

TEXTILES

VÊTEMENTS, CHAUSSURES PAR PAIRE ET LACETS LIÉS, LINGE, MAROQUINERIE (MIS DANS UN SAC)

À JETER

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

DÉCHETS D'HYGIÈNE, TISSUS ET VAISSELLE CASSEE

À COMPOSTER

COMPOSTAGE

RESTES DE PRÉPARATION DE REPAS, RESTES DE REPAS, SACHETS DE THÉ/FILTRES À CAFÉ ET VÉGÉTAUX EN PETITE QUANTITÉ

Ajoutez 50% de matières sèches (broyat de végétaux) pour un bon compost

→ LOI AGEC : INTERDICTION DE JETER LES BIODECHETS DANS LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES DEPUIS LE 1^{ER} JAN. 2024

UN DOUTE ?

Retrouvez toutes les règles de tri en téléchargeant gratuitement l'appli mobile **NOTRE HAUTE-SAINTONGE**

CONTACT

05 46 48 78 34 service-om@haute-saintonge.org
www.haute-saintonge.org

À TRIER

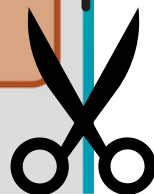
DÉCHÊTERIES

BOIS, CARTONS, DÉCHETS VERTS, DÉBLAIS ET GRAVATS, ENCOMBRANTS, MÉTAUX, ÉLECTRONIQUES, MOBILIER, PILES, BATTERIES, DÉCHETS TOXIQUES ET JOUETS, COQUILLES D'HUÎTRES

Accès avec badge

Demandez votre badge au service déchets

Découpez-moi





COLLECTE DES DECHETS

En Haute-Saintonge

Découpez-moi

Calendrier 2026

Commune(s) : JONZAC ECARTS



Un soucis de collecte ? Appelez le **05 46 48 78 34**
Retrouver toutes les informations sur <https://www.haute-saintonge.org>



F Jours fériés non collectés

Mini MEMO TRI

Emballages - Papiers

Tous les papiers, les emballages plastiques, les cartons de -50cm et les emballages en métaux.
Vidés, non lavés, non remplis

Compostage

Restes de repas non consommés, préparation de repas (épaulures, coquilles d'œufs,...), marc de café, thé, végétaux du potager et du jardin (feuilles, mauvaise herbes,...)

Verre

Tous les emballages en verre, type bouteilles, bocaux et pots.
Exemples : pots de yaourt et moutarde, bouteille de vin...

Ordures Ménagères

Couche, mouchoir, papier absorbant, vaisselle cassée, lingette, serviette hygiénique, rasoir, litères, gros os,...

Déchèteries

Bois, cartons, déchets verts, débris et gravats, encombrants, métaux, électroniques, mobilier, piles, batteries, déchets toxiques et jouets, coquilles d'huîtres,...

* Sacs transparents et sacs jaunes fournis gratuitement. Disponibles en mairie et en déchèterie.

"Notre Haute-Saintonge"



Application
citoyenne

Gratuite
& sans
inscription



0 Emballages Recyclables et papiers - Sacs jaunes à partir de 4h



0 Ordures Ménagères - Sacs transparents ou noirs à partir de 4h



0 Emballages + Ordures Ménagères - Sacs jaunes et noirs à partir de 4h

Janvier							Février							Mars							Avril						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
							2	3	4	5	6	7	8	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
5	6	7	8	9	10	11	9	10	11	12	13	14	15	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
12	13	14	15	16	17	18	16	17	18	19	20	21	22	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29
19	20	21	22	23	24	25	23	24	25	26	27	28		23	24	25	26	27	28	29	30	31					
26	27	28	29	30	31																						

Mai							Juin							Juillet							Août						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
							1	2	3	4	5	6	7														
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23
25	26	27	28	29	30	31	29	30						27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30

Septembre							Octobre							Novembre							Décembre						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
							5	6	7	8	9	10	11														
7	8	9	10	11	12	13	12	13	14	15	16	17	18	2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	19	20	21	22	23	24	25	9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27	26	27	28	29	30	31		16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27
28	29	30												23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31			

Comment ne plus oublier de sortir les poubelles ?

Télécharger l'application, saisir son adresse et activer les notifications pour être informé la veille de chaque collecte !

Où se trouve la colonne à verre la plus proche ?

Sur l'application ou le site internet de la Haute-Saintonge, retrouvez les colonnes à vêtements, à verre, les composteurs partagés, les recycleries ainsi que les déchèteries proches de chez vous.



MEMO TRI EN HAUTE-SAINTONGE



À TRIER

EMBALLAGES

TOUS LES PAPIERS
TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE
TOUS LES PETITS EMBALLAGES EN CARTON
TOUS LES EMBALLAGES EN METAL
Y COMPRIS LES DOSETTES

À TRIER

VERRE

EMBALLAGES EN VERRE
BOUTEILLES, POT, BOCAUX
ET FLAONS EN VERRE
→ BIEN VIDÉS, NON LAVÉS,
PAS DE VAISSELLE

À TRIER

TEXTILES

VÊTEMENTS, CHAUSSURES
PAR PAIRE ET LACETS LIÉS,
LINGE, MAROQUINERIE
(MIS DANS UN SAC)

À JETER

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES
DÉCHETS D'HYGIÈNE, TISSUS
ET VAISSELLE CASSEE

À COMPOSTER

COMPOSTAGE
BIODÉCHETS

RESTES DE PRÉPARATION DE REPAS, RESTES DE REPAS, SACHETS DE THÉ/FILTRES À CAFÉ
ET VÉGÉTAUX EN PETITE QUANTITÉ
Ajoutez 50% de matières sèches (broyat de végétaux) pour un bon compost

À COMPOSTER

À TRIER

DÉCHÊTERIES
Accès avec badge

BOIS, CARTONS, DÉCHETS VERTS, DÉBLAIS ET GRAVATS,
ENCOMBRANTS, MÉTAUX, ÉLECTRONIQUES, MOBILIER, PILES, BATTERIES,
DÉCHETS TOXIQUES ET JOUETS, COQUILLES D'HUÎTRES

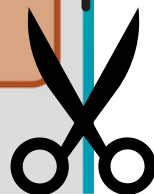
UN DOUTE ?
 Retrouvez toutes les règles de tri en téléchargeant gratuitement l'appli mobile **NOTRE HAUTE-SAINTONGE**

LOI AGEC :
INTERDICTION DE JETER LES
BIODÉCHETS DANS LES ORDURES
MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES
DEPUIS LE 1^{ER} JAN. 2024

CONTACT
 05 46 48 78 34 service-om@haute-saintonge.org
 www.haute-saintonge.org

Demandez votre badge au service déchets

Découpez-moi



Expression de la majorité

Chères Jonzacaïses et chers Jonzacaïs,

Au cours de ce second semestre 2025, notre équipe a poursuivi un objectif constant : améliorer le cadre de vie des Jonzacaïs, accompagner le développement de Jonzac et restaurer son patrimoine exceptionnel. Les marges de financement dégagées en fin d'année 2024 ont permis à la commune d'engager de nombreux projets structurants.

Parmi les réalisations marquantes, nous pouvons citer : Le châtelet, emblème de notre cité qui est maintenant entièrement restauré et ouvert au public avec une scénographie innovante, la restauration du cloître des Carmes, notre Centre Culturel, la requalification de certaines voiries structurantes, la mise en accessibilité et la rénovation de plusieurs bâtiments municipaux, le soutien aux associations locales ainsi que la poursuite des actions en direction des familles, des jeunes et des aînés. Enfin, une réflexion constante menée sur le stationnement, les mobilités douces et les zones de rencontres. Les investissements ont également permis d'avancer sur des priorités durables, notamment l'amélioration de l'efficacité énergétique de nos infrastructures et l'aménagement de nouveaux espaces sportifs et ludiques favorisant la qualité de vie. Ces exemples donnent tout son sens à notre action publique. Ces actions s'inscrivent dans la continuité du travail mené tout au long de ces dernières années et traduisent la volonté de maintenir un service public de proximité, attentif aux besoins du territoire et de ses habitants. Des actions qui n'ont de sens qu'AVEC et POUR vous. Votre exigence guide notre action.

Tous nos meilleurs vœux vous accompagnent pour cette nouvelle année,

Christophe Cabri, Claude Belot, Christel Brière, Pierre-Jean Ravet, Annick Thibault, Patrick Carré, Beauffigeau André, Madeleine Perrin, Marie-Thérèse Auboin-Hannoyer, Michel Robert, Thomas Masson, Tuula Lahdelma, Fabienne Richard, Christine Joubert, Christelle Pothier, Julien Glémet, Nicolas Belot, Christophe Rodier, Pierre Piteau.

Expression de l'opposition

Chères Jonzacaïses et chers Jonzacaïs,

2026 est une année importante : le 15 mars, vous élierez vos 27 conseillers municipaux et vos 6 conseillers communautaires. Si vous n'êtes pas déjà inscrits sur la liste électorale de Jonzac, vous avez jusqu'au 6 février 2026 pour le faire en vous rendant à la mairie : nous comptons sur vous !

En 2020, vous nous avez accordé votre confiance en nous élisant aux côtés de Claude Belot, qui a choisi de laisser sa place de Maire à Christophe Cabri. Ce dernier a fait le choix de nous écarter de notre légitimité, nous interdisant tout débat alors que nous étions très engagés. Ce choix a eu un autre impact : vous priver de notre engagement au service de Jonzac.

Néanmoins, nous sommes fiers que les grands projets imaginés et décidés par l'équipe municipale élue en 2014 aient été réalisés : la rénovation du château et du cloître des Carmes, la mise en service du nouveau forage géothermal ou encore la rénovation du dernier des 4 immeubles de la résidence Philippe.

Nous aimons Jonzac et vous pourrez continuer à compter sur nos « cœurs battants » pour imaginer et réaliser notre ville de demain : répondre aux enjeux du quotidien de chacun d'entre nous (se soigner, se loger, etc.), embellir notre ville et la rendre plus attractive. Il s'agira aussi d'empêcher que son cœur ne soit étouffé par le développement incontrôlé de zones commerciales « moches » et sans âme.

Avec toute notre considération et entièrement à votre service, nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année et, par avance, une très bonne et heureuse année 2026.

Barbara Lachamp, Hélène Dubus-Héraud, Marie-Christine Nougues et Christophe Gadras.

